

**Jean-Michel JACQUES**

Député du Morbihan  
Vice-président de la commission de la  
défense nationale et des forces armées

**Monsieur Didier GUILLAUME**

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation  
78 rue de Varenne  
75 349 PARIS SP 07

**Réf Dossier :** CLB18052020NS

**Objet :** Soutien à la filière cidricole

Hennebont, le 18 mai 2020

Monsieur le Ministre,

Par le présent courrier, avec mes collègues députés bretons du groupe LaRem, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation de la filière cidricole bretonne, durement touchée par la crise sanitaire que nous traversons.

Les producteurs bretons ont accusé une perte de chiffre d'affaire moyen de 43% en mars. Ils estiment que leur perte moyenne dépassera les 71% en avril, ce taux avoisinant les 90% pour ceux qui alimentent principalement les réseaux Cafés, Hôtels et Restaurants (CHR).

L'annulation des festivals et fêtes locales de cet été, les incertitudes liées aux conditions de réouverture des CHR et une activité touristique moindre, leur font craindre des mois à venir extrêmement difficiles.

Par ailleurs, les professionnels redoutent une crise plus importante encore à l'automne. Alors que les productions n'auront pas été écoulées, viendra s'ajouter la récolte de cette année qui s'annonce précoce et abondante et par conséquent des fruits en excès que les agriculteurs déjà fragilisés ne pourront commercialiser.

En effet, si les cidriers et producteurs de pommes ne trouvent pas de débouchés rapides à leur production, ils seront obligés de la détruire à leur propre frais.

C'est pourquoi la filière cidricole par le biais des différents syndicats représentatifs de la profession vous ont sollicité pour la mise en place de dispositions spécifiques de soutien de la filière, telles que les mesures de retrait indemnisées (distillation de crise destinée aux gels hydroalcooliques) et les mesures d'appui à la communication de crise comme celles prévues dans le cadre de FranceAgriMer.

**Jean-Michel JACQUES**

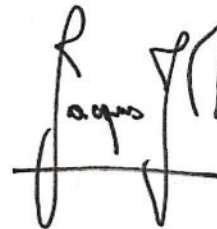
Député du Morbihan  
Vice-président de la commission de la  
défense nationale et des forces armées

A l'heure où un grand plan de soutien vient d'être annoncé pour la filière viticole, nous soutenons, avec mes collègues députés cosignataires de ce courrier, la démarche des producteurs cidriers et nous vous saurions gré de bien vouloir nous indiquer si de telles mesures peuvent être envisagées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

**Jean-Michel JACQUES**

Député du Morbihan



**Liste des cosignataires :**

- Florian BACHELIER, Député d'Ille-et-Vilaine
- Hervé BERVILLE, Député des Côtes-d'Armor
- Eric BOTHOREL, Député des Côtes-d'Armor
- Christine CLOAREC-LE NABOUR, Députée d'Ille-et-Vilaine
- Yannick KERLOGOT, Député des Côtes-d'Armor
- Mustapha LAABID, Député d'Ille-et-Vilaine
- Jean-Charles LARSONNEUR, Député du Finistère
- Gaël LE BOHEC, Député d'Ille-et-Vilaine
- Sandrine LE FEUR, Députée du Finistère
- Didier LE GAC, Député du Finistère
- Annaïg LE MEUR, Députée du Finistère
- Nicole LE PEIH, Députée du Morbihan
- Laurence MAILLART-MÉHAIGNERIE, Députée d'Ille-et-Vilaine
- Graziella MELCHIOR, Députée du Finistère
- Hervé PELLOIS, Député du Morbihan
- Gwendal ROUILLARD, Député du Morbihan
- Liliana TANGUY, Députée du Finistère

*Copie : Monsieur Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Economie et des Finances*